

Réunion Sympathisants insoumis, écologistes et GRS de Martigues

04/09/2024

18h30 – 20h30

Chez Jérôme à Martigues

Réunion organisée par :	Anastasio Agapidis	Type de réunion :	Groupe de travail
Animateur :	Jérôme Druilhe	Secrétaire :	Jérôme Druilhe
Maître du temps :	Personne		
Participants :	Présents :	Caroline Rimbault-Minot Société civile, Anastasio Agapidis FI, Patrick Courtin Société civile, Marc Fabre Cartier Écologiste, Jérôme Druilhe Écologiste, Anne-Marie Sudry GRS, Frédéric Grimaud FI	
	Excusés :	Georges Fournier Écologiste, Blandine Guichané Écologiste, Nanie Bellan FI, Roland, Christian Caroz Écologiste, Barbara Brouchos Société Civile	

Ordre du jour

- **Noms possibles pour le collectif**
- **La charte du Collectif Citoyen Martégal**
- **La suite**

Compte rendu

Élément à l'ordre du jour :	Noms possibles pour le collectif	Présentateur : Marc
------------------------------------	---	----------------------------

Discussion

Plusieurs noms ont été proposés et sont listés ci-dessous :

- « Convergence pour une alternative citoyenne »
- « Citoyen alternatif pour une Martigues écologique et sociale »
- « Citoyen pour une alternative sociale et écologique à Martigues »
- « Le collectif convergence Martécale pour une alternative citoyenne »

Proposition d'un slogan :

- « Ensemble construisons notre avenir »

Conclusion

Aucune décision n'est prise quant au nom, les idées restent notées.

Élément à l'ordre du jour :	La charte du Collectif Citoyen Martégal	Présentateur : Jérôme
------------------------------------	--	------------------------------

Discussion

Le choix a été fait de se limiter à une charte des valeurs pour lancer le collectif.

Néanmoins l'éthique est un aspect important et une charte des principes sera rédigée.

Conclusion

Une version 3 de la charte des valeurs a été écrite. Sa validation devrait pouvoir se faire sans avoir besoin de provoquer une prochaine réunion.

Éléments d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Mise en forme et diffusion du texte de la charte	Jérôme	05/09/2024
✓ Valider la charte	Tout le groupe	Au plus tôt

Élément à l'ordre du jour : **La Suite** **Présentateur : Jérôme**

Discussion

1. Présentation publique

Dès la charte validée nous serons prêts pour rendre la démarche publique.

On peut imaginer d'inviter nos proches lors d'une première réunion ouverte. Cette réunion permettra de tester la démarche. Cette réunion aura pour objet de présenter la charte.

L'idée d'une présentation lors d'une conférence de presse est également présente. Mais pour cet exercice public il est important que la conférence ne soit pas menée par des personnes trop marquées. Mais il faut également veiller à afficher la mixité que nous voulons défendre.

Il faut prendre le temps de préparer cette présentation publique, mais il ne faut pas tarder non plus. Une prochaine réunion sur ce thème est nécessaire.

2. Fonctionnement du collectif

Par ailleurs la question du fonctionnement du collectif commence à se poser.

3. Le projet

Lors de ce travail de nombreuses idées n'ont pas été retenues car ne relevant pas d'une charte, l'organisation du travail sur le projet est également posée.

Pour le projet la question de la sureté civile et sanitaire et de la tranquillité devra être intégrée.

Éléments d'action	Personne responsable	Échéance
✓ Lancer l'appel pour la prochaine réunion	Jérôme	05/09/2024
✓ Créer un groupe Whatsapps	Marc	10/09/2024
✓ Réfléchir à la manière de présenter le collectif	Tous	Dès maintenant